

Professeurs invités



Chaque année, d'éminentes personnalités internationalement reconnues interviennent, en cours ou en conférences, pour apporter leur expertise dans un domaine spécifique du droit.

Professeurs invités en 2018-2019

Christine VEZINA, Université de Laval

L'invitation se fait dans le cadre d'un échange de professeurs structurés entre la Faculté de droit de Laval et celle de Lyon 3.

Au-delà du service d'enseignement des liens de recherche souhaitent être éprouvés sur deux axes de recherche sur lesquels la Professeure Vézina travaille :

- Une approche des droits économiques et sociaux en lien avec les chercheurs du Centre du Droit International (EDIEC),
- Les aspects juridiques de la prévention et traitement du VIH en lien avec les juristes de l'IFROSS

Peter WENDEL, Pepperdine University School of Law, droit privé

Pepperdine University School of Law, Professeur de droit civil. Ses axes de recherche portent sur le droit de la propriété, le droit des successions et volontés testamentaires et le droit des fiducies aux États-Unis, domaines dans lesquels il a publié de nombreux ouvrages et articles spécialisés. Il s'intéresse également à comparer la manière dont la Common Law et le droit civil contribuent chacun à façonner la société et l'économie. Ses recherches rejoignent les axes comparatifs de l'EDIEC.

Jane GINSBURG, l'Université Columbia, droit privé

Jane C. Ginsburg est professeur à l'Université Columbia (US New-York) où elle dirige le Kernochan Center. Auteur de nombreux ouvrages de références en droit d'auteur comparé, international et américain, Jane C. Ginsburg est une référence mondiale en la matière. Professeur invité dans de nombreuses universités dans le monde entier, Jane C. Ginsburg a rédigé un case-book avec le Professeur Treppoz "International Copyright Law - US and EU Perspectives" chez Edward Elgar. Ils travaillent aujourd'hui sur un article commun pour une publication anglaise. Elle assurera à Lyon un cours avec le Professeur Treppoz en lien avec leur case-book. Elle participera aux activités de recherches de l'axe de

l'EDIEC consacré à la PI. Elle donnera une conférence en lien avec l'actualité comparé du droit d'auteur.

Bea VERSCHRAEGEN, l'Université de Vienne , droit privé

Le professeur Bea Verschraegen est professeur à l'Université de Vienne où elle dirige la "Section for comparative Law, unified and Private International Law". Titulaire d'une chaire de droit du commerce international, elle est également spécialiste de droit international et de droit comparé de la famille. Membre de l'Académie Europaea, elle a été présidente de l'International Society of Family Law et la Commission internationale de l'état civil. Elle est l'auteur de nombreux articles et d'ouvrages de référence en droit comparé et en droit international privé. Le professeur Bea Verschraegen travaille depuis plusieurs années avec le professeur Fulchiron. Son séjour à Lyon serait l'occasion d'ouvrir les étudiants de Master 2 au droit comparé et au DIPrivé comparé. Elle sera également un appui en droit comparé pour les doctorants en général et pour les doctorants du Centre de droit la famille en particulier. Sa venue à Lyon pourrait aussi être l'occasion d'organiser une table ronde sur le divorce sans juge en Europe (comparaison, circulation) et sur les modes alternatifs de règlement des différends en Europe.

NEDZEL Nadia, Université de Louisiane, USA, droit privé

Professeure de droit. Ses axes de recherche comprennent notamment le droit du commerce international et le droit commercial comparé, en particulier les liens mutuels entre économie de marché, technologie, primauté du droit et autonomie personnelle. Dans ce cadre, elle travaille sur les différences entre la Common Law et le droit civil. Elle enseigne notamment le droit des contrats, le droit des obligations et le droit des transactions commerciales internationales. Ses recherches en droit privé et international permettent des interactions avec le CREDIP de l'EDIEC.

Jane K. WINN, Washington Seattle, droit privé

Professeur à l'Université de Washington Seattle. Elle est une spécialiste reconnue du droit des contrats et du droit bancaire, plus particulièrement en lien avec les nouvelles technologies. L'année dernière, elle avait présenté une conférence sur les "fin tech". Cette année, en lien avec les axes de recherches développés par le Professeur Borga, elle continuera cette réflexion en synergie avec les collègues lyonnais. Une conférence est déjà programmée, ainsi qu'une rencontre avec les collègues et jeunes chercheurs travaillant sur ces questions de "fin tech".

Clare PASTORE, University of Southern California USC, droit privé

Professeure de procédure civile. Ses axes de recherche portent principalement sur la pauvreté et l'accès à la justice. Elle enseigne notamment la procédure civile, la responsabilité professionnelle, le droit de la pauvreté, les actions en justice introduites contre les autorités gouvernementales, tout en continuant d'exercer en tant que membre éminent de la Communauté d'intérêt public de Californie. Elle est co-auteur du principal ouvrage sur le droit de la pauvreté. Elle donne régulièrement des conférences sur la pauvreté, l'accès à la justice et le droit de l'intérêt public. Clare Pastore a reçu de nombreuses distinctions officielles en tant qu'ardente défenseuse des droits et libertés, et comme étant une enseignante remarquable. Les thèmes de recherche de Mme Pastore rejoignent ceux de l'IDCEL en matière de justice en droit européen et comparé.

Steve BLACK, Texas Tech, Droit privé

Professeur de droit privé. Ses principaux domaines de recherche et d'enseignement sont la fiscalité américaine et internationale, la fiscalité de la propriété intellectuelle, l'éthique au sein de la profession fiscale et l'entrepreneuriat. Il donne régulièrement des conférences aux États-Unis et en Asie sur des sujets touchant à l'intersection de la propriété intellectuelle, des affaires et de la fiscalité. Il siège au Comité des publications de la Section Fiscalité de l'American Bar Association. Par ailleurs, il est Directeur du programme de LL.M. de la Faculté de droit de l'Université de Texas Tech. Son profil fiscal autorisera également des échanges fructueux avec les collègues du CERFF (Centre d'Etudes et de Recherches Financières et Fiscales).

Johannes MASING, droit privé

Juge à la Cour constitutionnelle et professeur à l'université de Fribourg en Brisgau, spécialiste du droit constitutionnel comparé, recherches comparatives Allemagne-France, directeur de l'Ecole de droit français de l'université de Fribourg, recherches et interventions dans le cadre de l'EDIEC sur le droit constitutionnel comparé franco-allemand.

Beate GSELL, droit privé

Université Ludwig Maximilian de Munich, Allemagne. Spécialiste de droit civil et de procédure civile, recherche en procédures européenne et comparée, participation à un réseau de chercheurs de l'université d'Augsbourg (chaire Jean Monnet) avec Mme Ferrand et projet de colloque sur les recours collectifs en droit comparé et européen.

Inmaculada BARRAL, Université de Barcelone, droit privé

Professeure de droit civil et commercial. Ses axes de recherche portent sur le droit de la consommation, la médiation et autres modes amiables, le droit de la famille et le droit civil général.

Michele GRAZIADEI, Université de Torino

Civiliste et comparatiste de formation, sa recherche s'est d'abord concentrée sur le droit de la propriété et plus précisément sur la fiducie en droit comparé. Son ouvrage le plus récent est : M. Graziadei, L. Smith (eds.): Comparative Property Law : Global Perspectives, Cheltenham, 2017, pp. 500.

Pour autant, le droit privé en général est sa source première d'inspiration, avec des publications régulières dans le droit des contrats et des obligations. Son travail plus récent est dédié à la notion d'autonomie privée en perspective multiculturelle, dans le cadre du réseau de chercheurs qui travaillent en collaboration avec Marie-Claire Foblets, directrice du Max-Planck pour l'anthropologie sociale (Halle). Président du groupe italien de l'Association Capitant, il a aussi publié en 2017 une petite introduction au droit Italien en français avec la collaboration de plusieurs auteurs (Lextenso).

Maurice KAMTO, Université de Yaoundé 2, droit public

Ancien doyen de la Faculté des sciences juridiques politiques de l'Université de Yaoundé II, ancien ministre de la justice, ancien membre et président de la commission de droit international de l'ONU, membre de la Cour permanente d'arbitrage et conseil et agent de nombreux pays devant la Cour internationale de justice, il est à peine besoin de dire le rayonnement scientifique du Professeur Maurice KAMTO. Auteur de plusieurs ouvrages, il est aussi un chercheur inlassable qu'il a été difficile pour l'instant de faire venir. C'est donc la première fois qu'il accepterait notre invitation en donnant, outre son enseignement de 12 heures, une conférence de thèse de trois heures en vue d'écouter les doctorants du CDI. Ces conseils devraient être fort utiles notamment pour ceux et celles qu'il a déjà rencontrés lors de son cours à l'académie de droit international de la Haye sur " La volonté de l'Etat en droit international". Ces premières implications dans les activités du centre devraient certainement s'étendre à sa participation, notamment lors de passage à la Haye, à Genève ou à Paris, à des jurys scientifiques du CDI. Il a enfin accepté d'être, lors de sa mission, le rédacteur en chef d'un numéro du journal du CDI qui publie trois à quatre contributions des doctorants, une contribution d'un étudiant du M2 de l'année parmi celles qui auront été sélectionnées par les doctorants contractuels.

Andy HAYWARD, Université de Durham

Professeur spécialisé en droit des biens, en droit de la propriété et Trust, et en droit de la famille. Ses principaux axes de recherches sont relatifs à l'évolution des modes de conjugalités en Angleterre, et notamment à la question de l'avenir du partenariat enregistré à la suite de la légalisation du mariage des couples de même sexe. Il travaille également autour des problématiques liées à la transmission patrimoniale et aux relations parents-enfant (autorité parentale et filiation).

Chloë J. WALLACE, Université de Leeds

Professeure spécialisée en droit administratif et en droit constitutionnel anglais. Ses principaux axes de recherche sont relatifs aux incidences constitutionnelles du Brexit. Elle travaille également en droit comparé sur la notion de culture juridique en connexion avec la jurilinguistique. Ses axes de recherche intéressent également l'Equipe de droit public.

Audrey GUINCHARD, Université de Essex

Professeure spécialisée en droit pénal anglais et français. Ses principaux axes de recherche sont relatifs au droit pénal européen, à la protection des données personnelles et à la création d'un cadre juridique en matière de cybercriminalité. Sa venue est l'occasion pour des échanges avec des collègues du centre de droit pénal.

Dusan POPOVIC, Université de Belgrade, droit public

Professeur ordinaire à la faculté de droit de Belgrade. Le Prof. Popovic est spécialiste du droit européen de la propriété intellectuelle. Il travaille sur la réforme de ce droit dans le contexte des nouvelles technologies liées à l'internet, et s'inscrit à ce titre dans le cadre de l'axe de recherche n° 3 sous a) de l'EDIEC : droit de la concurrence et du commerce international.

Il travaille aussi sur la réception et l'insertion du droit de la concurrence de l'UE dans les pays candidats à l'adhésion (Serbie notamment) et s'inscrit à ce titre également dans le cadre de l'axe n° 1 intitulé "droit international, européen et comparé : outils d'articulation entre les droits".

Slim LAGHMANI, Université Tunis-Carthage (Tunisie), droit public

Le Professeur Laghmani collabore depuis de longues années avec notre M2 de DIP auquel il a apporté sa notoriété et la rigueur de sa méthode d'analyse. En plus des 12 heures d'enseignement, il consacre trois heures à une conférence de thèse interne qui lui permet de recevoir les chercheurs et doctorants du CDI et de discuter avec chacun des conditions méthodologiques et scientifiques d'élaboration de leur recherche. Il a pu particulièrement contribuer à la mise en place d'un partenariat privilégié entre son centre de droit international européen et Relations Maghreb-Europe avec le CDI. Nous partageons ainsi entre les deux universités des enseignements, la participation à des jurys de thèses ou à des colloques et l'organisation une année sur deux d'un colloque franco-tunisien (Droit international et révolutions ; Le droit international et les étrangers). Cette implication réciproque a débouché sur l'obtention d'un PHC financé par le Ministère de la recherche qui étend nos activités à la mobilité doctorale depuis 2016 pour une période de trois sur un thème commun : Le droit international actuel est-il sécurisant ?

Alexander PEUKERT, Professeur à la Goethe Université à Francfort, droit privé

Alexander Peukert est Professeur à l'Université Goethe de Francfort. Il est un spécialiste européen et mondial de la propriété intellectuelle et plus particulièrement des nouvelles technologies. Il publie des nombreux articles et ouvrages sur cette problématique. Il est aussi un spécialiste du droit international de la propriété intellectuelle. Lors de sa venue à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Alexander Peukert travaille avec le Professeur Treppoz sur ces problématiques et reste à la disposition des étudiants pour approfondir ses questions notamment dans le cadre du droit allemand. Cette année, en raison de l'agenda européen portant sur la réforme du droit d'auteur, il est prévu d'organiser une table ronde sur la "gap value" et la réforme du droit d'auteur.

Constantin YANNAKOPOULOS, Université d'Athènes, droit public

Ancien référendaire à la Cour de justice et Professeur de droit européen et public à l'Université d'Athènes, intervient chaque année (ce sera la 5ème) pour présenter à nos étudiants les évolutions européennes du droit des contrats publics. Il dirige des étudiants du M2 et fait une conférence annuelle dans le cadre de l'école doctorale sur une thématique qui

change chaque année. En outre, nous travaillons à la relance d'une coopération entre nos deux universités grâce à la présence, chez nous, de Mme Efthymia Lekkou (MCF grecque, spécialiste du droit européen des contrats publics).

Sylvio NORMAND, Université de Laval, Canada, histoire du droit

S'agissant de l'activité de recherche, il fera aussi une conférence à destination d'un plus large public qui pourrait être co-organisée avec l'Ecole doctorale. Il s'entretiendra avec le Professeur Louis-Augustin Barrière de la thèse de M. Charleston sur le droit de superficie au Québec qu'ils codirigent en co-tutelle. Il pourrait rencontrer des étudiants faisant leur thèse en droit des biens, soit en histoire du droit, soit en droit positif, car ces spécialités ne sont pas aussi marquées au Québec qu'en France. Le professeur Barrière compte aussi l'entretenir d'un projet collectif de recherche en histoire du droit privé qui pourrait être mis en œuvre à partir de 2021. Le laboratoire concerné est le Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique.

Renzo MUNITA, Université del Desarrollo (Concepción - Chili), droit privé

Professeur chercheur - Université del Desarrollo (Concepción - Chili) ; Professeur de Droit Civil - Université Catholique (Concepción - Chili) ; Invité par le Pr. Blandine Mallet-Bricout. Le Professeur Munita est spécialiste de la responsabilité civile. Ayant étudié en France (Master et Doctorat), il parle très bien français et est en mesure de traiter de sujets en droit comparé (France - Chili en particulier). Sa venue à Lyon permettra de créer des liens avec l'ELJ, plus spécialement avec le Centre responsabilité et assurances, qui développe depuis quelques années des projets portant sur la responsabilité civile avec des collègues latino-américains, plus particulièrement chiliens et brésiliens. Ses recherches pourront s'inscrire aisément dans les champs d'intérêts de ce centre et permettre des échanges d'autant plus fructueux que le droit civil chilien repose, historiquement, sur le Code Napoléon.

Chiara BESSO, Université de Turin, droit privé

Professeure de procédure civile récemment nommée juge à la Cour de cassation italienne, sa recherche s'est concentrée sur le procès civil et plus précisément sur les preuves, la validité des actes de procédure, les réformes des procès et sur les modes alternatifs de résolution de conflit (médiation et arbitrage). Co-Rapporteur du groupe de travail « Jugements » du projet « Principes de Procédure civile transnationale » (European Law Institute et UNIDROIT), elle a repris dans son ouvrage plus récent – Besso, Lupano: Atti processuali, Zanichelli, 2016 – le sujet des actes du procès auquel elle a consacré l'ouvrage « L'inesistenza della sentenza civile ».

Cristina GUILARTE, Université de Valladolid, droit privé

Professeure de droit civil. Ses axes de recherche portent sur le droit civil comparé, et notamment le droit de la famille. Elle a participé à un projet GIP Justice coordonné par l'EDIEC et le Centre de droit de la famille.



Professeurs invités 2017-2018

[Consultez la liste](#)

Mise à jour : 29 août 2018